

Dossier pour la conférence de presse du 29 août 2017, Sion VS

Jeux Olympiques et Paralympiques Sion 2026 : C'est possible !!!

**Le PLR des cantons de BE, VD, FR et VS
y croient dur comme fer !**

1. Introduction

- **Les JO et la Suisse : une longue histoire**

2. Les atouts de cette candidature

3. Quatre critères fondamentaux à respecter

- **Sion 2026 est un projet national**
- **Les principes élémentaires de développement durable sont garantis**
- **L'investissement financier ne met pas en péril les finances fédérales et cantonales**
- **Soutien politique et populaire, déterminants**

4. Les démarches du PLR durant ces prochains mois

1. Introduction

Les Jeux Olympiques d'hiver et la Suisse, déjà une longue histoire !

St. Moritz 1928 et 1948



Mais une histoire complexe, tout de même. Depuis 1948, il y a eu 42 échecs au niveau candidatures (à des degrés de préparation divers...)

2. Les atouts de cette nouvelle candidature

Sion 2026 :

a. Les expériences récentes dans l'organisation d'événements sportifs :

- 2000 : Championnats du monde de Handi Ski Montana/Anzère
- 2008 : Championnat d'Europe de football (Euro Suisse-Autriche)
- 2009 : Championnat du monde de hockey sur glace (Berne/Zurich)
- 2020 : Championnat du monde de hockey sur glace (Lausanne/ZH)
- 2020 : Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ), Lausanne

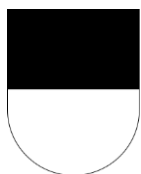
Le savoir-faire et la rigueur suisses ont été reconnus. Les bilans sont extrêmement réjouissants. Nul doute que nous serons parfaitement à la hauteur pour les événements suivants.

b. Les leçons tirées du passé :



Les candidatures de 2002 et 2006 ont laissé un goût amer en Valais, mais l'on apprend toujours des échecs rencontrés. La capacité de rebondir, c'est dans nos gènes. « Pa capona »¹ !

Les deux projets cantonaux initiaux se sont mus en un projet national ou presque. L'union fait, fera la force de cette candidature ! Quatre cantons porteurs du projet et autres sites partenaires : la Suisse entière doit se sentir concernée.



sion
2026

LES JEUX
AU CŒUR
DE LA SUISSE

¹ " Ne relâche pas ! » (Patois valaisan)

c. La dimension humaine du projet

Le budget pour organiser des Jeux d'hiver, c'est quatre fois plus petit que le budget des Jeux Olympiques d'été. Aucune comparaison avec les Jeux de Rio n'est donc possible.

Pour des Jeux d'hiver, il s'agit d'accueillir et de gérer 3'000 athlètes : aucune comparaison avec les 12'000 lors des Jeux d'été !

Le budget de Sion 2026, est deux fois moins élevé que celui qui caractérisait le projet des Grisons.

Avec les Jeux olympiques de la jeunesse et la volonté d'intégration d'athlètes souffrant de handicap, le facteur d'intégration dans ce projet est très élevé.

d. La nouvelle approche du CIO : Agenda 2020 ou le développement durable à promouvoir.

La règle qui doit prévaloir est celle-ci : du mono site au multi sites !

Changement de paradigme important : la concentration des forces et construction des infrastructures sur un seul site ne devrait plus être la règle.

La volonté de mettre l'accent sur les infrastructures existantes apparaît.

L'aspect développement durable est de plus en plus évoqué. Un concept multi sites et ville-montagne est devenu envisageable.

Cette vision correspond parfaitement à notre détermination.

e. Le travail en amont a été bien fait

Swiss Olympic a procédé à différentes consultations, sondages, a analysé les opportunités, établi des budgets en lien avec une candidature suisse au niveau économique, touristique et environnemental.

- Large soutien de l'économie et évidemment du secteur touristique. La valeur ajoutée directe/indirecte que ce projet amènerait au pays (part du chiffre d'affaires injectée dans notre PIB) se situe entre 2,1 et 2,75 milliard de nos francs !)
- Soutien des différentes fédérations nationales sportives (96% de oui)
- Buts fixés, atteints :
 - Les retombées doivent être importantes pour la Suisse :
OK!
 - Le projet doit être attrayant pour espérer gagner la mise :
OK!

Le comité de candidature a travaillé en étroite collaboration avec le CIO. Gros travail depuis le début de l'année ; dossier ficelé, transmis à la Confédération, le 4 août dernier. La réponse du Conseil fédéral devrait tomber le mois prochain : on se croise les doigts pour un "oui" manifeste !

f. Financièrement, le projet apparaît comme raisonnable

- Dépenses de fonctionnement : 1,86 Mia
 - (Avec 100 Mio pour le développement durable (héritage olympique) et 150 Mio pour l'organisation des Jeux Paralympiques)
- Recettes de fonctionnement : 1,35 Mia
- Coût de nouvelles infrastructures : moins de 100 millions !
- Frais liés à la sécurité ?
(Il serait intéressant de pouvoir comparer ces coûts futurs avec ceux engendrés chaque année pour l'organisation du WEF !!!).
⇒ Tout dépend de la solidarité confédérale ou non !

La participation de la Confédération (à la hauteur de ce qui était prévu pour le projet des Grisons), des cantons organisateurs et communes sites est indispensable.

g. Jeux Olympiques : terreau fertile pour la R&D

En lien avec nos HES, l'EPFL, la recherche sera boostée dans de nombreux secteurs, notamment énergétiques (cf. théorie de la transition énergétique émise par J.M Bonvin, directeur Greenwatt) et des neurosciences. Nous avons la matière grise à disposition, à portée de main. Il faut l'utiliser !

h. Retour aux sources vraiment désiré !

Retour aux sources, près des glaciers et de nos sommets enneigés. Les JO au cœur de nos montagnes !

Après PyeongChang en Corée du Sud en 2018 et Pékin en 2022, un retour au cœur même du massif alpin pourrait s'avérer être un avantage important.

3. Les quatre règles fondamentales à respecter pour gagner l'adhésion populaire

3.1. Sion 2026 doit être un projet suisse !

Mettre sur pied les Jeux Olympiques et Paralympiques 2026 est un projet qui doit concerner tout le pays !

- **Le projet est valorisant pour notre pays :**
Il est bon pour la Suisse dans son ensemble ; il valorisera nos compétences ; la Suisse entière se sentira concernée : au-delà de l'aspect sportif pur, nos hôtes découvriront nos villes, notre patrimoine, notre offre culturelle. Image et valeurs (excellence) de notre pays, de notre organisation véhiculées dans tous les continents !
- **Le projet est fédérateur :**
Plusieurs cantons s'unissent pour le concrétiser ; il devra faire appel ensuite à tous les cantons (mise à disposition de corps de police, de l'armée). La cohésion nationale sera évidemment renforcée.

3.2. Les principes élémentaires du développement durable doivent être garantis

- **Social**
 - Promotion du sport pour tous en général ; prévention santé dès le plus jeune âge.
 - Valeurs véhiculées par l'idéal olympique, le dépassement de soi, la performance : du « rêve » offert à notre jeunesse.
 - Projet intergénérationnel, renforcement du bénévolat (15'000 volontaires ?)
 - Intégration des personnes en situation de handicap.
- **Environnemental**
 - Valorisation maximale des transports ferroviaires (axe Zurich-Lötschberg-Visp ; Genève-Brig, chemins de fer privés, transports par câble.
 - Limitation de nouvelles constructions ; utilisation de l'existant ;
 - Nouvelles liaisons plaine-montagne sans impact négatif sur l'environnement.
 - Activation des projets d'agglomération incluant le développement durable.
 - Utilisation de l'énergie propre : promotion de voitures électriques, équipement de bornes de recharge dans toutes les stations sites !

- **Economique**

- Des JO d'hiver aux effets positifs pour les 4 saisons. Exemples :
 - La transformation de locaux, de centres de presse pour une offre de sites de travail dotés de toute la technologie nécessaire (coworking) à Crans-Montana
 - Centres d'hébergement, villages de vacances rénovés à Fiesch
- Plus-value pour notre hôtellerie : plus de nuitées (estimation entre 1,5 et 2,4 millions durant la préparation et pendant les JO !).
- Nouvelles perspectives pour notre activité touristique en général et renouvellement des infrastructures ; cela va booster le secteur entretien ; modernisation de nos infrastructures : cela fait sens avec un tel projet.
- Assainissement réseau routier de montagne.
- Projet de liaison plaine montagne, activés !
- Découverte de sites, de nos musées et valorisation des produits de nos terroirs.

3.3. L'investissement financier ne doit pas mettre en péril les finances fédérales et cantonales

- L'argent public profite uniquement à la collectivité publique. La représentation des bailleurs de fonds au sein du futur comité exécutif doit être garantie.
- Participation nécessaire de la Confédération : 1 milliard.
Participation du canton du Valais : maximum 150 millions répartis sur 9 ans soit au maximum 15 millions provisionnés par année !
- Participation des autres cantons organisateurs et villes sites suivant une clé de répartition à fixer.
- Les comptes 2017 de la Confédération dégageront un boni de 500 millions (au lieu du déficit prévu de 250 millions). Cela est à placer dans un fonds dévolu à ce type de projet d'envergure nationale.

3.4. Soutien politique et populaire à gagner ; déclaration d'intention de la population valaisanne (vote)

- Décision positive du Conseil Fédéral (septembre 2017)
- Décision positive des Conseils d'Etat des cantons sites
- Vote populaire (Valais) durant l'automne 2018
- Déclaration d'intention des cantons co-organisateurs ?
- Décision politique de l'Assemblée fédérale pour le financement (automne 2018)

4. Les démarches du PLR durant ces prochains mois

- Appeler nos membres et partenaires (Avenir Ecologie) à « vendre » le projet :

JO 2026, bon pour notre canton, bon pour la Suisse !

- Convaincre les jeunes du bien-fondé du projet grâce aux JLR.
- Convaincre les autres partis de soutenir officiellement ce projet fédérateur.
- Faire le lobbysme nécessaire à Berne, via notre représentant pour obtenir le financement de la Confédération.

Merci de votre participation et de votre attention.

Questions éventuelles ?

Contact :

- René Constantin, président du PLR Valais, 079 478 21 63
- Pierre-Yves Grivel, président du PLR Berne, 079 445 19 69
- Sébastien Dorthe, président du PLR Fribourg, 079 688 58 31
- Grégory Devaud, député PLR Vaud, 079 641 64 37
- Philippe Nantermod, Conseiller national PLRVS, 076 584 34 22
- Richard Baker, secrétaire PLR Valais, 076 416 27 04